



> Pour le réemploi dans le secteur vin



26 Juin 2025



01
Ensemble pour le réemploi

Adelphe &
Rappel
réglementaire



02
Le financement du réemploi

Appel à projet
Encore plus de
réemploi



03
Le dispositif ReUse

Vers un
dispositif
national de
réemploi
mutualisé



04
Le Standard Vin

Les standards
d'emballages
Réemployables



Ensemble pour le
réemploi

01



Adelphe & Rappel réglementaire

Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

Les entreprises sont responsables de la fin de vie des emballages et papiers qu'elles mettent sur le marché français, qui seront consommés puis jetés par les ménages.

- **L'éco-conception**
- **La collecte**
- **Le tri**
- **Le recyclage & Le Réemploi**
- **L'information et la sensibilisation du consommateur**



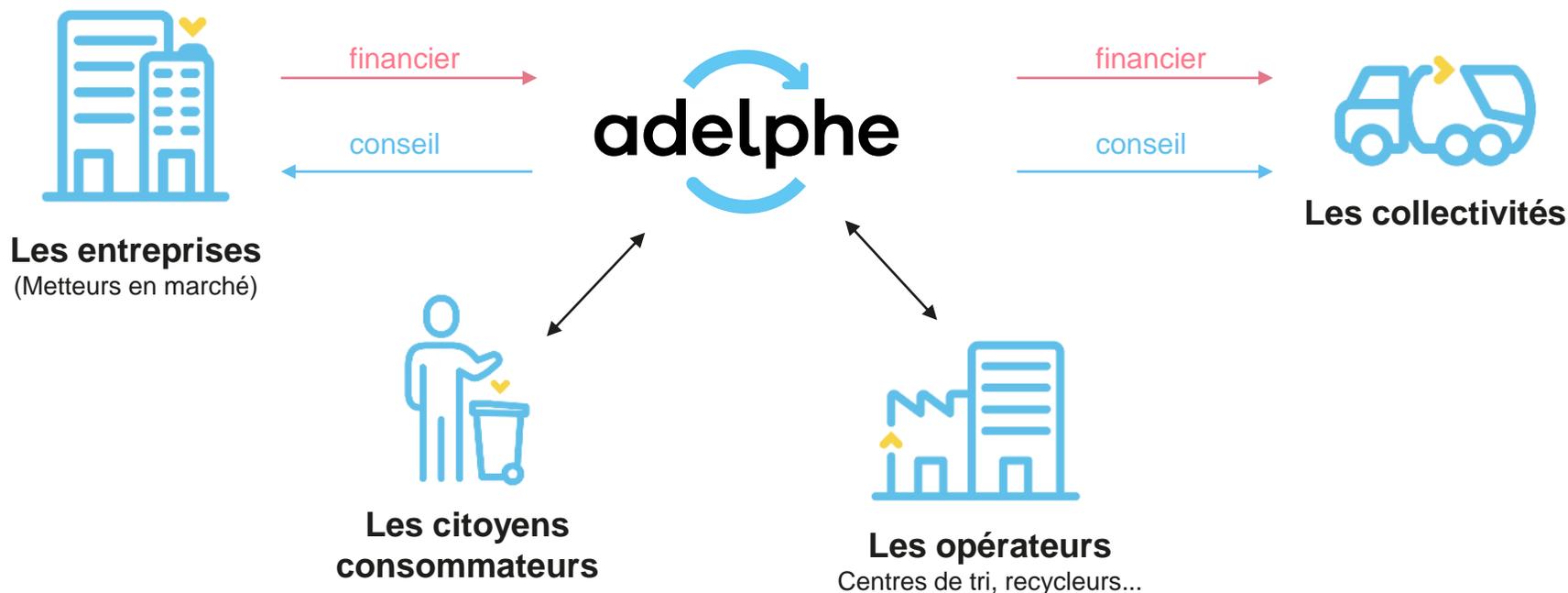
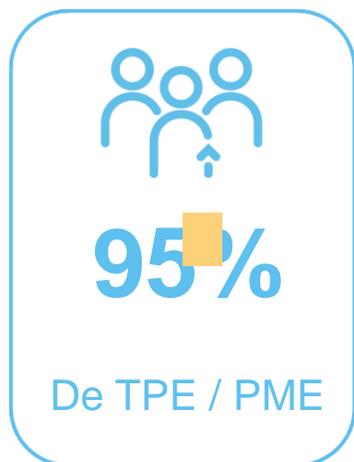
Obligation inscrite dans le code de l'environnement Articles L541-10 et R. 543-56.

Qui est Adelphe ?



Un éco-organisme :

- Agréé par l'État, sur la filière des **Emballages Ménagers et Papiers Graphiques**
- Une mission d'intérêt général : Réduire l'empreinte environnementale des emballages et papiers
- Accompagne les entreprises de toutes tailles
- Expert sectoriel (Vins & Spiritueux / Santé / Métiers de Bouche)
- Filiale de CITEO



Vous n'êtes pas en conformité

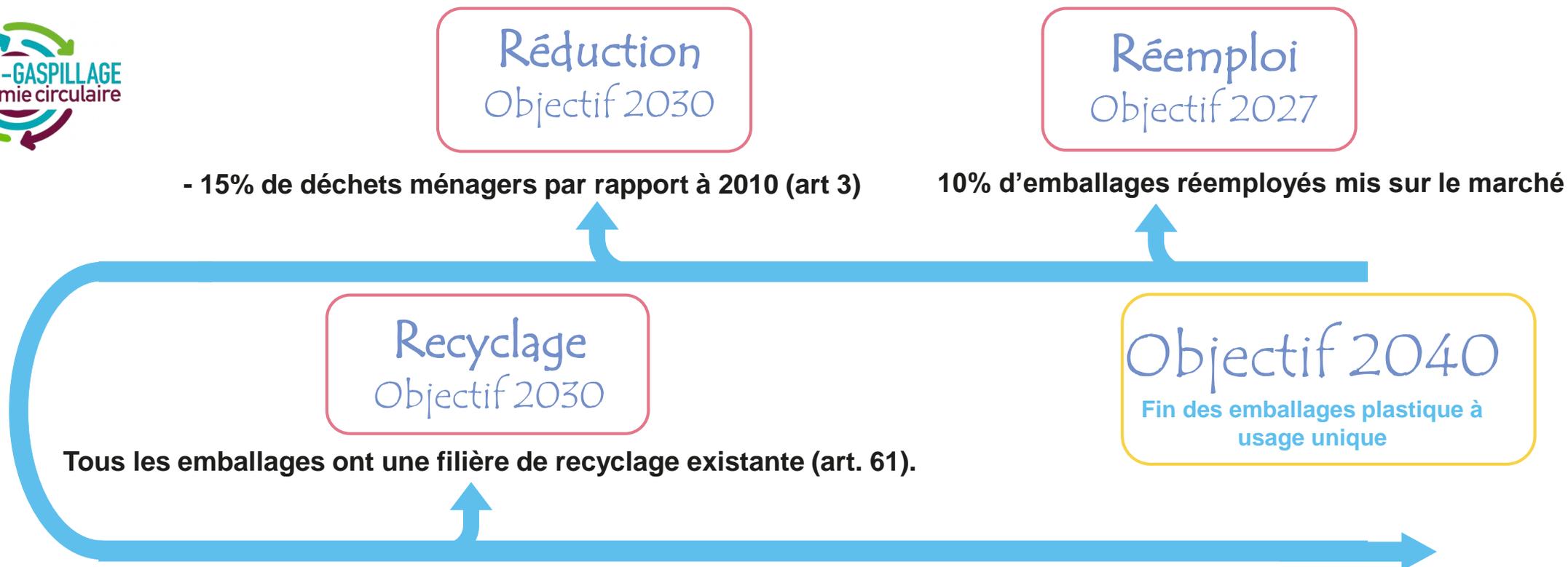
Que risquez-vous ?

Une amende administrative par les Pouvoirs Publics, pouvant s'élever jusqu'à :



Que dit la réglementation ? La loi AGEC

Dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), des objectifs de réduction, de réemploi et de recyclage sont fixés: (www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire)



AUTRE OBLIGATION : LE REPORTING REEMPLOI

Chaque entreprise doit désormais comptabiliser annuellement ses emballages réemployés



Observatoire national du réemploi et de la réutilisation

Une mobilisation croissante autour du réemploi pour le secteur



6 finalistes dans la catégorie Réemploi



**CIDRERIE & RUCHERS
SARTHOIS**

Pour un cidre plus engagé !

DOMAINE DU
SALUT

Famille Caumont

Réemployables sur toute la cuvée !



Des bières très fûtées !

LE FOURÇON

La Champenoise se réemploie

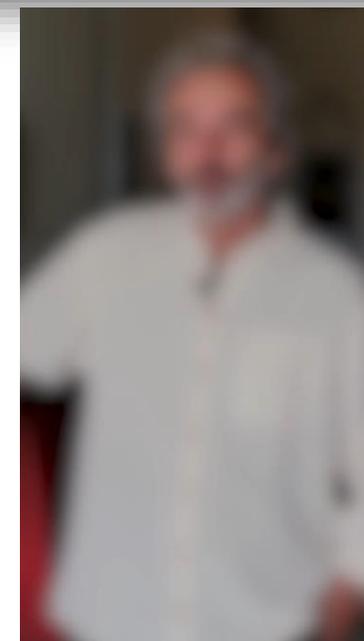
DEPUIS 1885
GIFFARD
FRANCE

Le sirop sous toutes ses formes !

CAFÉ DE PARIS
VIN DE FRANCE

Mais quelle effervescence !

Le témoin du Pech d'André,
gagnant de l'édition 2024





Le financement du
réemploi

02
▼

Appel à projet Encore plus de réemploi

Pour répondre aux objectifs de réemploi?



Les objectifs de réemploi

10%

D'emballages réemployés d'ici 2027, en unités de vente ou équivalent unités de vente (5% en 2023 les entreprises CA > 50M€)

5%

Des contributions perçues à partir de 2023 dédiées au développement de solutions de réemploi

Standards

Définition de gammes d'emballages standardisés pour réemploi pour la Restauration, les Boissons et les Produits frais



PPWR

Packaging & Packaging Waste Regulation

Les conditions d'éligibilité



à partir de **81 € de contribution**
OU
10 000 UVC réemployables ou
réemployées mises en marché



à partir d'une contribution totale de 81 € OU
10 000 UVC réemployables ou réemployées
mises en marché cumulées

Les adhérents à un **contrat collectif** Adelphe peuvent aussi candidater, seul ou un Groupement

AAP 2025: Quels sont les types de projets attendus ?

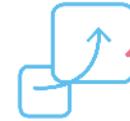


TRAVAUX EXPLORATOIRES

Travaux intellectuels ou expérimentation

Objectifs : **acquérir des connaissances**, valider des hypothèses, **tester la faisabilité** de tout ou partie de la boucle de réemploi, faire un test terrain (échelle limitée) avant d'engager des investissements.

- ✓ Études préliminaires (études de marché, études technico-économiques)
- ✓ Étude environnementale
- ✓ Test d'une offre de réemploi en point de vente avec des actions sur l'ensemble des leviers marketing



INVESTISSEMENTS

Vous avez besoin d'**infrastructures** nouvelles ou de **financement pour les opérations liées au réemploi** des Emballages ménagers, pour un **passage à l'échelle** de vos projets

- ✓ Achat d'emballages primaires réemployables
- ✓ Achat d'étiquettes adaptées au réemploi
- ✓ Prestation de lavage externalisée
- ✓ Achat de supports de communication en magasin
- ✓ Prestation d'animation de l'offre réemploi en point de vente
- ✓ Location ou achat de **dispositif de récupération** des **emballages** réemployables
- ✓ **Moyens humains** (plafonnés à 25%)



CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Vous voulez promouvoir les nouvelles pratiques de consommation en matière de réemploi (vrac, recharge, emballage réemployable)

Nous vous finançons et nous vous faisons bénéficier de notre expertise (cadre des messages du concept créatif)

- ✓ Campagne d'influence (min. 50 000 abonnés)
- ✓ Projets de copy vidéo (TV / Cinéma / Digital) et audio (Radio / Podcast)
- ✓ Projets de capsule digitale (réseaux sociaux) et print (Encart presse)

Note : les campagnes sont systématiquement financées et accompagnées

Appel à projets 2025 : 2 parcours d'accompagnement

Si votre projet est éligible, vous pourrez être financé, voire accompagné par les équipes Adelphe

FINANCEMENT

Adelphe financera **jusqu'à 50 %** des dépenses éligibles
(et 70% dans les DROM COM)

Si votre projet est accepté pour le Parcours Financement, nous évaluerons si votre projet peut bénéficier de notre Parcours Financement et Accompagnement.

FINANCEMENT et ACCOMPAGNEMENT

Adelphe financera **jusqu'à 70 %** des dépenses éligibles

Concernent les projets qui contribuent à un des 3 leviers pour le développement du réemploi :
Standardisation, Innovation ou Mutualisation

D'autres seuils pourront rentrer en ligne de compte (la contribution, les dépenses, nombre de candidatures reçu, etc.)

Appel à projets 2025 : montant des financements

Pour le **Parcours Financement**, les montants alloués sont plafonnés

Pour le **Parcours Accompagnement**, un seul plafond a été fixé.

Le montant de contribution

Le nombre d'UVC mises en marché

Contribution < 1 000 000 €HT		
Contribution HT		Plafond max de financement HT
Min	Max	
[81 € - 1 000 €[25 000 €
[1 000 € - 5 000 €[50 000 €
[5 000 € - 25 000 €[100 000 €
[25 000 € - 125 000 €[250 000 €
[125 000 € - 1 000 000 €[500 000 €

Nombre d'UVC réemployables et réemployées mises en marché		
Nombre d'UVC		Plafond max de financement HT
Min	Max	
[10 000 UVC - 50 000 UVC[50 000 €
[50 000 UVC - 250 000 UVC[100 000 €
[250 000 UVC - 1 250 000 UVC[250 000 €
≥ à 1 250 000 UVC		500 000 €

2,5 millions d'euros hors taxes maximum
 Par Lauréat, sans tenir compte du montant de la contribution et quel que soit le nombre de projets déposés.

Par Lauréat, sans tenir compte du nombre d'UVC mises en marché, quel que soit le nombre de projets déposés.

Une étude sera financée à hauteur de 50 000 €HT maximum.

Quel calendrier et quelles ETAPES pour candidater ?



Rendez-vous sur la page www.adelphe.fr/mieux-nous-connaître/actualités/appel-projet-reemploi-2025



Fermeture des Candidatures : **le 31 octobre 2025**

Votre projet doit débuter avant : **le 31 décembre 2025**



Nous financerons vos dépenses facturées **entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2026.**

Point d'attention

Nos financements ne sont **pas une subvention** mais une **contrepartie aux Livrables** que vous nous fournissez sur votre projet.

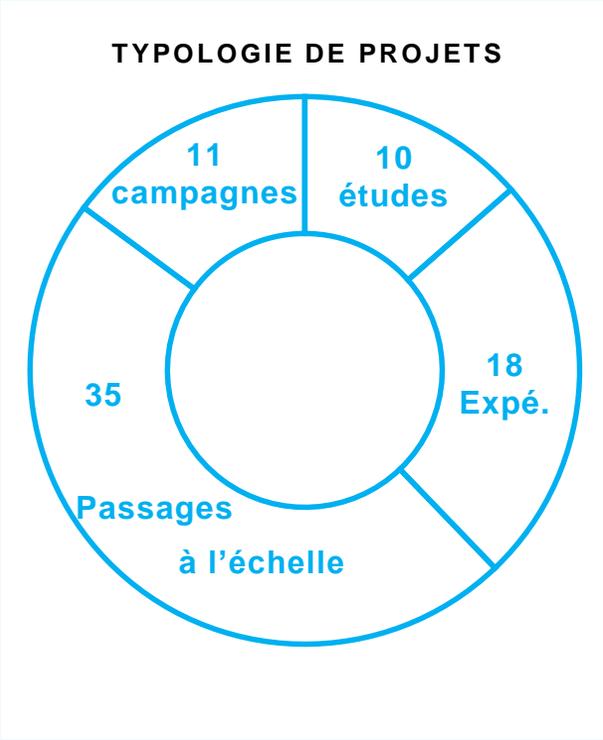
Les **fonds disponibles** pourraient être épuisés avant la fin de l'année 2025. Nous vous recommandons donc de déposer un **dossier complet** au plus vite pour que votre candidature puisse être examinée en priorité.

Bilan Appel à projets « Encore plus de Réemploi »



En 2024 **+ 132 %** projets (vs 2023)

<h2>45</h2> <p>projets lauréats</p>	<h2>+ de 5 M€</h2> <p>engagés</p>	 <h2>+45</h2> <p>Participations à des projets de R&D</p>	<h2>42</h2> <p>Projets financés 93%</p>	<h2>3</h2> <p>Projets financés & accompagnés 7%</p>
-------------------------------------	-----------------------------------	--	---	---



  <p>Nombre de projets Répartition en %</p>	 <p>PRÉ EMBALLÉ</p> <p>42 93%</p>	 <p>VRAC/ RECHARGE /MIXTE</p> <p>3 7%</p>	 <p>BOISSONS</p> <p>40 89%</p>	 <p>ALIM'</p> <p>2 4%</p>	 <p>NON ALIM'</p> <p>1 2%</p>	 <p>MIXTE</p> <p>2 4%</p>	 <p>NATIONAL</p> <p>28 62%</p>	 <p>REGIONAL</p> <p>17 38%</p>
--	---	---	---	---	---	---	--	--

Retrouvez l'ensemble des projets lauréats V&S 2024





Appel à Projet 2024 Les vins de Loire s'engagent pour le réemploi !



Description et objectif(s) du projet :

Un consortium de **11 acteurs très variés des Vins de Loire - vigneron, coopératives et négociants** - s'unit pour lancer une dynamique collective autour du réemploi, coordonné par l'opérateur de lavage Bout' à bout'.

Clôture début novembre 2024 – Candidature retenue en février 2025

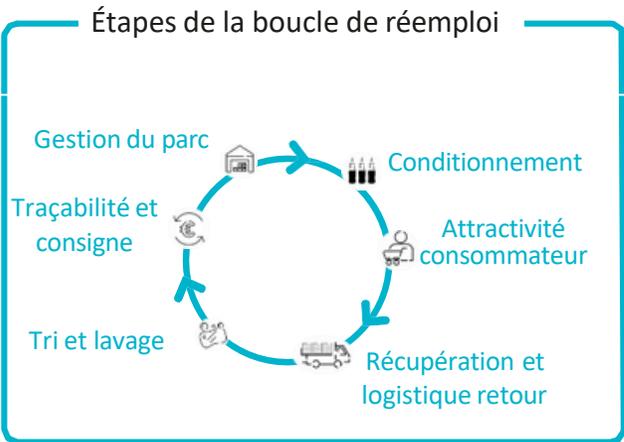
Bénéfices :

- permettre aux 11 opérateurs de **déployer leurs projets de réemploi** (au global, environ 3 millions de bouteilles concernées)
- Permettre le lancement d'une **campagne de communication Vins de Loire x Réemploi** (affiche / podcast / capsule video digitale), le tout avec l'accompagnement d'Adelphé Citeo.

National

BOISSON
Vins

Vins de Loire : la seule région viticole mobilisée sous forme d'un dossier collectif dans le cadre de l'AAP Encore Plus de Réemploi 2024.



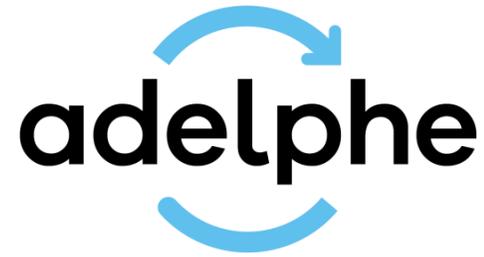
Chiffres-clés

11 acteurs

~3 millions
bouteilles réemployables commercialisées en 2025

Parcours
Financement et Accompagnement

- ✓ Passage à l'échelle
 - Sur l'ensemble de la boucle de réemploi





POURQUOI CE CONSORTIUM DES VINS DE LOIRE

&

POURQUOI LE REJOINDRE ?

- **Première région viticole** à lancer une dynamique collective autour du réemploi, en ligne avec le plan de filière des vins de Loire
- Une **base solide de producteurs, coopératives et négociants** déjà engagés ou en transition vers le réemploi
- **Rédaction du dossier prise en charge** pour faciliter votre participation
- **Cumul des plafonds** de financement des membres du consortium, avec un potentiel total de 2,5M€.
- **Effet de mutualisation** permettant de viser une prise en charge de 70 % de vos dépenses de transition au lieu de 50 %
- **Communication impactante** portée par  sur le projet, alignée avec le lancement imminent d'un grand projet national de réemploi, qui débutera par le Nord-Ouest en mai 2025.
- Consortium **évolutif** : possibilité d'élargir le groupe chaque année et de bénéficier de financements jusqu'en 2029.

AAP 24 - LES DEPENSES ELIGIBLES POUR LE CONSORTIUM VINS DE LOIRE

Les investissements ou frais de fonctionnement liés au réemploi :

- ✓ Parc d'emballages primaires réemployables (bouteilles)
- ✓ Prestations de lavage des contenants
- ✓ Transport entre le point de massification et le laveur, puis entre le laveur et le Metteur en marché
- ✓ Ligne de conditionnement pour le réemploi (+ adaptations de ligne pour le réemploi & maintenance)
 - ⚠ Si ligne mixte, pouvant aussi faire de l'usage unique : fournir des preuves de l'utilisation pour le réemploi
- ✓ Moyens humains internes et les prestations externes directement liées au réemploi (ex : accompagnement technique vers le réemploi)
- ✓ Équipements liés à la traçabilité des emballages réemployables (logiciels ou applications de traçabilité, ou matériel de traçabilité/suivi tels que RFID ou étiquettes...)
- ✓ Parc d'Emballages secondaires réemployables (ex : casiers, s'ils sont à destination du consommateur)

AAP 24 - CONDITIONS POUR PARTICIPER AU CONSORTIUM VINS DE LOIRE



ETRE VIGNERON, COOPERATIVE
OU NEGOCIANT DE VINS DE LOIRE



ADHERER A ADELPHE OU CITEO
(obligation légale, régularisation
rapide possible)



ENGAGER AU MOINS UNE REFERENCE
vendue majoritairement en GMS, GSS bio ou
au caveau



S'ENGAGER A APPLIQUER UNE
CONSIGNE MONETAIRE
pour le circuit GMS



DEMARRER LA TRANSITION
AVANT LE 31/12/2025



ENVOYER LES INFORMATIONS
REQUISES AVANT LE 25/10/24

AAP 24 - LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION 2025 : **VINS DE Loire** x REEMPLOI

Le Réemploi, on s'y emploie!



Affiche & Capsule video digitale

=> Déclinable, y compris sur les réseaux

Disponible – diffusion été 25

Podcasts

=> 3 épisodes & 1 reportage terrain

Tournage : été 25, diffusion automne 25





03



Le dispositif ReUse

Vers un
dispositif
national de
réemploi
mutualisé

La démarche Re-Use : activation régionale

12 juin 2025 : TOP DÉPART POUR
MASSIFIER, OPTIMISER ET HARMONISER LE RÉEMPLOI

Objectifs et ambitions du dispositif

REUSE

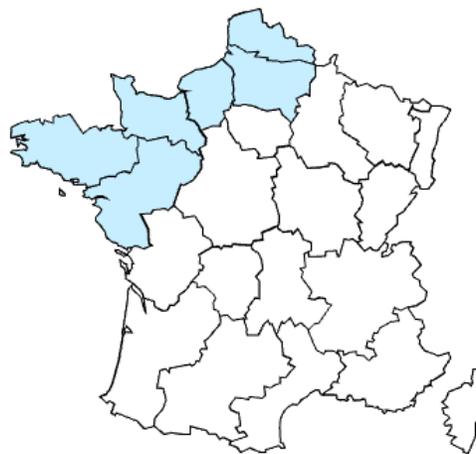
« Accompagner le changement d'échelle pour faire du réemploi industriel alimentaire en GSA* une réalité opérationnelle au niveau national »

Gestion centralisée par le Fournisseur de Service



4 régions impliquées

- Bretagne
- Pays de la Loire
- Normandie
- Hauts-de-France



Une couverture large du marché :

Boissons et brasserie (dont vin), frais, ultra-frais, conserverie salée, etc.



*grandes surfaces alimentaires

Comment identifier l'offre de réemploi dans le cadre du dispositif ?



Un dispositif à la communication harmonisée

éléments d'identification :

- un marqueur visuel : code couleur Violet/Orange ;
- un marqueur textuel consommateur « Rapportez moi pour Réemploi ».

Avec un système de consigne monétaire

Et un parcours consommateur simplifié

lisibilité de l'offre en magasin/ rayon et équipements de récupération dans les magasins !



Les emballages inclus dans le dispositif

Une première offre d'emballages élargie (admissibles dans les machines de déconsignation)



Les emballages standards R-Cœur (6 réf.)



Certains emballages du catalogue RVR (dont gammes standard vins) et autres iconiques :



Conditions : emballages réemployables, capacité de lavage etc

L'utilisation des emballages RVR est une solution transitoire en attendant la mise à disposition des standards R-cœur.

6 emballages R-Cœur



Emballages standardisés Vins actuel (catalogue RVR)

- Bouteilles résistantes
- Bague plate unique (Cetie)
- Validés par étude empirique
- Multi-sourcing
- Disponibles en 3 teintes



Une mobilisation d'un réseau de marques

Elles sont officiellement volontaires pour participer au projet :

Alimentaire (11)



Boissons non alcoolisées (9)



Boissons alcoolisées (24)



Cette liste consolide les acteurs **étant officiellement volontaires pour l'activation régionale Reuse** et ayant donné leur accord pour communication sur le projet. Elle **ne présage pas des acteurs qui seront effectivement présents** dans l'activation 4 régions, ceci étant conditionné notamment aux négociations commerciales et donc au référencement, aux capacités techniques à rejoindre le dispositif (type d'emballages, type de produits vs protocole de lavage), et bien évidemment choix stratégique et positionnement des marques.



Le Standard Vin 04



Les standards d'emballages Réemployables

Vers une bouteille de vin tranquille réemployable et standardisée



Les éco-organismes créés en application des 1° et 2° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement définissent des gammes standards d'emballages réemployables pour les secteurs de:
la restauration, des produits frais et la boisson (Article 65 de la loi AGECE)

Des avantages certains ...



Massification



Mutualisation



Maillage territorial



Optimisation impact environnemental



Optimisation modèle économique

Malgré des freins sectoriels ...

- Un **marché éparé** avec une majorité de petits producteurs difficiles à mobiliser autour de ce sujet
- Des **codes marchés ancrés** avec une perception de produit de prestige
- Un **marché de l'export** important
- Des contraintes de process qui empêchent la **séparation des flux réemploi / usage unique / export** au moment de l'embouteillage



Bouteille de vin tranquille réemployable standardisée – point d’avancée

Résultats enquête teintes/format

Un bouchage classique
Bague CETIE avec un bouchon type liège ou plastique

2 formats
(Bourgogne et Bordeaux)
Pour couvrir la majorité du besoin

Retrait étiquettes
Pour une protection des étiquettes et un rodage ciblé

3 teintes prioritées
Pour couvrir la majorité du besoin

Format Bordeaux

Format Bourgogne

Une piqûre légère
Ne pas perturber l'étape de lavage
Eco-conception



Poids des standards



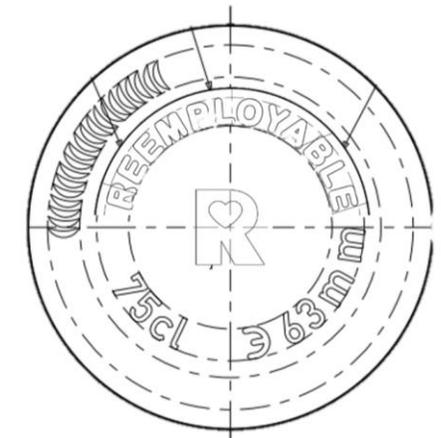
**Etude virtuelle &
Etude conditions réelles sur
emballages existants**

Recommandation du verrier

Validation poids ~500 g

Marquage des standards

- L'emplacement du marquage est trop visible (épaule)
- La perception du consommateur pourrait être négative (rappel du litre étoilé)



β-testeurs- Bouteille de vin tranquille réemployable standardisée

Vous souhaitez faire partie des β-testeurs

Vous êtes éligibles si :

- 1) Vous avez une ligne industrielle capable de remplir des emballages en verre à court terme (2/3 mois)
- 2) Vous avez la capacité de remplir avec un produit vinifié (13% d'alcool max. et carbonatation de 1.2 g/l max.)
- 3) Vous avez la possibilité de réaliser des tests sur plusieurs boucles de conditionnement consécutives (au moins 3) et d'immobiliser votre ligne le temps nécessaire pour cela -

NB : Les prototypes vous seront mis à disposition durant 4 semaines.

Les emballages qui vont servir seront envoyés avec 20 boucles de lavage. Nous vous demanderons donc de réaliser des tests de remplissage consécutifs, sans effectuer de lavage industriel entre 2 boucles.



Format Bourgogne



Format Bordeaux



Mehdi BESBES
Responsable de marché
m.besbes@adelphe.fr

Merci pour votre attention !

